

Réuni en assemblée plénière, le CESER de Bourgogne-Franche-Comté dénonce avec gravité les initiatives parlementaires visant à rendre facultatifs les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux.

Introduire l'avenir des CESER dans un texte de loi relatif à la simplification de la vie économique revient à fragiliser la démocratie territoriale par un biais législatif inadapté et incohérent. Les CESER ne relèvent ni du champ de la complexité administrative pour les entreprises, ni de celui des procédures économiques. Les CESER sont des espaces de dialogue, d'anticipation et de co-construction avec les forces vives d'un territoire, dans un esprit de consensus et au service de l'intérêt général.

Cette mesure constitue une régression démocratique majeure. Rendre les CESER facultatifs, c'est instaurer une démocratie à géométrie variable et créer une France à deux vitesses de la concertation régionale. C'est accepter qu'au gré des alternances ou des arbitrages budgétaires, le dialogue des corps intermédiaires puisse être supprimé ou instrumentalisé, au risque de transformer un espace indépendant et de liberté en simple chambre d'enregistrement.

Le CESER de Bourgogne-Franche-Comté affirme que :

- l'existence des CESER comme seconde assemblée régionale consultative doit être maintenue de manière obligatoire dans tous les territoires,
- leur indépendance, leur pluralisme et leurs moyens doivent être garantis,
- leur évolution doit s'inscrire dans une réforme cohérente de la décentralisation, et non dans une logique simpliste de révision administrative.

Le CESER de Bourgogne-Franche-Comté a engagé un travail collectif pour formuler des propositions concrètes visant à renforcer son utilité et son impact. Le manifeste adopté ce jour en porte l'ambition. Nous invitons chacune et chacun à en prendre connaissance.

L'expression de la société civile n'est pas une option. Elle est une exigence démocratique.

Le CESER de Bourgogne-Franche-Comté appelle les parlementaires à refuser cette disposition. Parce que la démocratie n'est jamais acquise. Elle se protège. Elle se cultive. Elle se fait vivre collectivement.

Vote du CESER : adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions).

Déclaration

Louis Bichebois Delhief au titre des organismes :

Fédération des Associations Générales Étudiantes (**FAGE**), France Nature Environnement (**FNE**) BFC, Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (**FCPE**), Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (**CRAJEP**), la **Ligue de l'Enseignement**, la Ligue de Protection des Oiseaux (**LPO**), l'Union Régionale des Associations Familiales (**URAF**) de BFC, la Fédération des Musiques Actuelles (**FEMA**), la Fédération Régionale des Chasseurs BFC (**FRC**), le Centre Régional d'Études et d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (**CREAI**) de BFC, l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (**URIOPSS**) de BFC, la Fédération Nationale des Associations d'Usagers et des Transports (**FNAUT**), la **Fédération Patrimoine Environnement**, la Confédération Syndicale des Familles (**CSF**), la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (**PEEP**) de Haute-Saône, le Comité Régional Olympique et Sportif (**CROS**) Bourgogne-Franche-Comté et des personnalités qualifiées : **Jean-François Dugourd** et **Brigitte Sabard** pour le développement durable, **Stéphanie Gastaud**, **Daria Hilly**, **Martine Abrahamse-Pleux**.

Il n'existe aucun doute quant à la réelle volonté du législateur quand il propose de rendre les CESER facultatifs. Derrière "facultatif" nous pouvons entendre les mots "abrogatif", "définitif" mais aussi "négatif" "régressif" "restrictif" et "contre-productif" mais certainement pas les mots "positif" "participatif" "prospectif" ou "compréhensif". Les députés qui souhaitent rendre les CESER facultatifs, emmenés par Ian Boucard, député du Territoire de Belfort, veulent en réalité notre suppression, ne soyons pas naïfs mes chers collègues.

Cette volonté de supprimer les CESER s'inscrit dans un contexte bien particulier :

- Remise en question constante de la place de la science et de la vérité dans notre société.
- Diffusion massive de fausses informations par les uns
- Remise en question constante de la démocratie et de la place de la société civile dans celle-ci, par les autres.
- Défiance accrue à l'égard de nos institutions.
- Fracture profonde de notre société avec des tensions sociales exacerbées.

Or dans ce contexte macabre les CESER sont une voix avec un x et une voie avec un e :

- **La voix, v-o-i-x de la société civile organisée** dans les différentes régions de notre pays. Depuis près d'une décennie, cette société civile est constamment affaiblie, contestée, attaquée. Ces remises en cause ne sont ni neutres ni anodines.
- Car les CESER incarnent aussi **la voie, v-o-i-e, d'un débat de société** apaisé, argumenté et serein, à l'opposé d'un combat stérile que d'aucuns tentent d'imposer.
- Les CESER représentent **la voie du compromis**. Les organisations qui nous composent sont diverses, variées, parfois profondément différentes, et pourtant nous finissons toujours (ou presque) par nous

rassembler et construire des positions communes, même lorsque tout semble nous opposer.

- Les CESER permettent d'exprimer **la voix des corps intermédiaires**, structurée et responsable, pour éclairer la décision publique par l'expertise, l'expérience et le dialogue.

De fait, les CESER contribuent activement au processus de vie démocratique de nos régions. Car la démocratie ne se limite pas au suffrage universel et à la démocratie représentative. Elle se nourrit de la participation organisée, du dialogue structuré et de l'expression pluraliste des forces économiques, sociales, syndicales, associatives, culturelles et environnementales d'un territoire. Les CESER incarnent précisément cette dimension vivante de la démocratie.

Les supprimer serait instaurer une démocratie à géométrie variable selon les territoires et selon les alternances politiques. Ce serait entraîner une perte réelle et durable pour la qualité du débat public et pour notre capacité collective à anticiper, évaluer et co-construire les politiques publiques régionales.

L'expression organisée de la société civile n'est pas un supplément démocratique. Elle est une exigence.

En Bourgogne-Franche-Comté nous pouvons être fiers du rôle proactif que joue notre CESER dans l'évolution de ceux-ci. Par la voix d'Élise Moreau, notre présidente, le CESER BFC a permis à CESER de France d'avancer, d'aboutir à des propositions concrètes, justes et solides pour faire évoluer notre modèle. Le manifeste qui sera, nous l'espérons, adopté ce jour en témoigne. Il montre qu'il ne s'agit pas de défendre un statu quo, mais d'affirmer que nos instances doivent être consolidées, modernisées et renforcées – jamais rendues incertaines.

En conséquence, vous vous en doutez, nous voterons en faveur de ce vœu.